

## **ANNEXE n°2**

## **La Boissière**

Périmètre comprenant

- Le boulevard Martin Luther King (D23), côté impair, tronçon allant de la RN10 (route de Chartres) jusqu'au carrefour avec la rue Victorien Sardou.
- la limite communale à l'Ouest, avec la commune d'Elancourt.
- La route de Chartres (RN10) côté pair, tronçon allant du carrefour avec le boulevard Martin Luther King (D23) à l'intersection avec la rue Louis Auguste Blanqui.

Avec les axes suivants dans leur intégralité :

- Rue Louis Aragon et Résidence Garenne à Bréfont ;
- Impasse des Tilleuls ;
- Rue Louis Pasteur ;
- Rue du Bel Air ;
- Rue Pierre Curie ;
- Rue Lamartine ;
- Avenue de la Boissière ;
- Rue Victorien Sardou ;
- Rue du Centre ;
- Avenue de la Tourelle ;
- Rue Victor Hugo ;
- Rue François Mansart ;
- Rue Louis Auguste Blanqui ;
- Rue Charles Guilbert ;
- Rue des Bleuets ;
- Rue de l'Echec.

